



Spécial Comité Technique Local du 21 mars 2014

www.financespubliques.cgt.fr/23/

n° 8 - mai 2014

Le Comité Technique Local s'est réuni le 21 mars à la direction avec à l'ordre du jour :

- 1 - Procès-verbal de la séance du 10 janvier 2014
- 2 - Mise en place de la départementalisation des procédures collectives
- 3 - Mise en place de la nouvelle gouvernance locale Risques et Audit (MDRA)
- 4 - Présentation des nouvelles grilles d'indemnités kilométriques en cas d'utilisation du véhicule personnel
- 5 - Participation des SIE de la Creuse au test de préfiguration du module GESPRO de relance
- 6 - Conditions de vie au travail : présentation du DUERP et du PAP après avis du CHSCT ; généralisation de la mise en œuvre des espaces de dialogue ; nouvelle solution de restauration pour le CDFP d'Aubusson
- 7- Questions diverses.

La CGT a donné lecture de sa déclaration liminaire, qui sera jointe au procès verbal et portée à la connaissance de la Direction Générale. Le Directeur a souhaité réagir sur certains points ([voir déclaration](#) et [réponses apportées](#)) .

1 - Approbation du procès-verbal du précédent CTL du 10 janvier 2014 : le PV est adopté par la seule organisation syndicale présente ce jour là.

2 - Mise en place de la départementalisation des procédures collectives : Ce dispositif est mis en place pour le suivi des créances fiscales en matière de procédures collectives à compter du 1er septembre 2014. Une cellule dédiée aux procédures collectives est adossée au PRS qui continuera d'assurer le suivi du recouvrement forcé. Cette nouvelle organisation (d'après la direction) permettrait aux comptables de bénéficier d'un soutien opérationnel en matière de recouvrement des produits fiscaux. Le PRS conserve ses 3 emplois :1A et 2B. Les dossiers affectés par l'ouverture d'une procédure collective postérieurement au 1er septembre 2014 seront suivis par cette cellule. Le stock doit représenter entre 150 et 200 dossiers, le transfert sera échelonné jusqu'au 31 août 2015 maximum.

La Cgt se déclare à la fois satisfaite et surprise que l'on reproduise une organisation qui existait déjà au niveau local il y a quelques années (ex-cp). La Cgt souhaitait connaître le lieu d'implantation de cette nouvelle structure. Le Président indique qu'une réflexion est en cours sur la possibilité de relogement du service au 3ème étage du bâtiment avenue de Laure.

3 – Mise en place de la nouvelle gouvernance local Risques et Audit (MDRA) :

Les 2 missions sont regroupées sous une nouvelle entité (mesure nationale). Elle est rattachée au Directeur. Le comité risque et audit se réunira deux fois par an. La première fois, lors de la détermination du programme de contrôle interne et une seconde fois pour ajuster ce programme. Pour le département cette première réunion a eu lieu le 21 février 2014.

En 2013, 23 audits ont été diligentés et 237 contrôles internes ont été menés par les responsables d'unités.

4 – Présentation des nouvelles grilles d'indemnités kilométriques en cas d'utilisation du véhicule personnel (pour information) :

La nouvelle note relative à la prise en charge par l'administration des frais de déplacement engagés par les agents dans le cadre de leur service est entrée en vigueur au 1^{er} février 2014.

La CGT a signalé que cette note n'avait pas été diffusée à tout le personnel par certains chefs de services. Un rappel va être opéré. Concernant le temps de trajet dans le temps de travail – [voir réponse](#).

5 – Participation des SIE de la Creuse au test de préfiguration du module GESPRO de relance :

Le Président indique que le département s'est porté volontaire pour participer à ce test de préfiguration qui devrait permettre aux agents des SIE de bénéficier par anticipation des avantages des dernières évolutions de l'informatique.

6 – Conditions de vie au travail : présentation du DUERP et du PAP après avis du CHS-CT ; généralisation de la mise en œuvre des espaces de dialogue ; nouvelle solution de restauration pour le CDFP d'Aubusson :

La responsable de pôle a présenté la démarche qui a été retenue pour l'élaboration du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et du PAP (Programme Annuel de Prévention).

Un groupe de travail a été constitué et s'est réuni à deux reprises suite au recensement des risques effectués par les cadres de proximité. Ces documents ont été présentés au CHSCT du 18 mars. L'objectif était d'harmoniser la cotation des risques, puis de déterminer les critères de sélection de ceux qui seraient ensuite intégrés dans le PAP . Analyse du DUERP : il ressort que les risques psychosociaux représentent plus de 34 % des risques recensés dans les structures du département.

Le Président souligne l'utilité de cette démarche. Elle permettra d'avoir une vision globale des risques au sein de la direction de la Creuse. Des formations sur les risques psychosociaux sont envisagées et seront d'abord à destination des cadres encadrant.

Le nouveau dispositif des Espaces De Dialogues est présenté aux membres du CTL. Ce nouveau protocole est présenté aux organisations syndicales et il est précisé que la direction est à la disposition des personnels qui souhaiteraient constituer de tels groupes (C'est quoi un EDD ? voir Nausica -> Racine > Les Agents/Ressources Humaines > Vie de l'agent > Conditions de vie au travail, Action sociale et Handicap > Conditions de vie au travail > Cadre général).

Restauration à Aubusson : lors de la dernière assemblée générale, la dissolution de l'association gestionnaire de la cantine a été adoptée à l'unanimité, à compter du mois de mai. Pour pallier cette fermeture, une convention de restauration a été mise en place avec le collège Jamot. Pendant les vacances scolaires, les personnes qui déjeunent régulièrement à la cantine du collège se verront proposer des tickets restaurant.

7 – Questions diverses :

La CGT souhaitait connaître la destination du bureau identifié « local d'accueil » situé au rez de chaussé de la direction, étant donné que le site est désormais fermé au public. Le président répond qu'il s'agit d'un bureau commun à l'ensemble des services, destiné à l'accueil des visiteurs (contentieux, contrôle fiscal, produits divers...) nécessitant une certaine confidentialité (certains peuvent rentrer et pas les autres).

La CGT s'est inquiétée des départs à la retraite à venir et a demandé si un calendrier précis est connu. Le service des Ressources Humaines tient un calendrier des prévisions des départs à la retraite. Toutes les vacances ne seront pas comblées car le département souffre « d'un manque d'attractivité ». La direction semble avoir saisi le bureau RH 2B pour l'alerter sur ce point.

Le syndicat Solidaires a signalé le cas d'un agent à qui son chef de service aurait demandé de reporter son hospitalisation après son départ à la retraite. La direction a reconnu que c'était maladroite.
